



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 06258

Numéro SIREN : 494 641 632

Nom ou dénomination : AVIDEX AUDIT & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2016 sous le numéro de dépôt 5510



1600552201

DATE DEPOT : 2016-01-19

NUMERO DE DEPOT : 2016R005510

N° GESTION : 2007B06258

N° SIREN : 494641632

DENOMINATION : AVIDEX AUDIT & CONSEIL

ADRESSE : 18 rue Dagorno 75012 Paris

DATE D'ACTE : 2015/12/21

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : RENOUELEMENT DE MANDAT DE PRESIDENT

0736258

AVIDEX AUDIT & CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 39.000 euros
Siège social : 18, rue Dagorno – 75012 Paris
494 641 632 RCS PARIS

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
19 JAN. 2016
Sous le N° : 5510

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 21 DECEMBRE 2015**

PG 21/12/15 RY

L'an deux mille quinze,

le 21 décembre à 10 heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social la Société, sur convocation de son Président.

Il est établi une feuille de présence signée par chaque actionnaire entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane BENHARROUS en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que Monsieur Alain BOTBOL et Stéphane BENHARROUS actionnaires présents, représentent 66,66% du capital et des droits de vote de la Société.

Il est noté que Monsieur Patrick BOTBOL, régulièrement convoqué est absent et non excusé.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

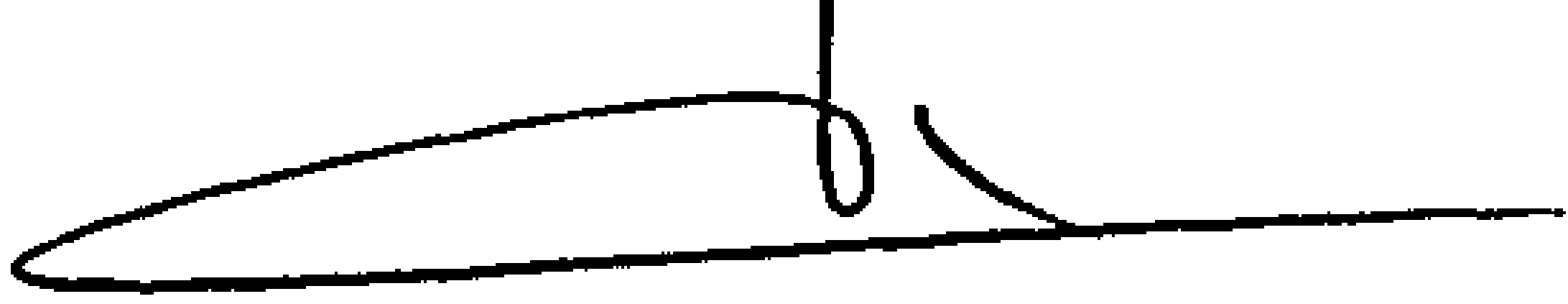
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la feuille de présence et les pouvoirs des actionnaires représentés,
- le rapport du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

L'Assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du Président ; et
- Pouvoirs pour formalités.

Après échanges de vues et plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Cette copie est la copie


83.013

- Première résolution -

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat du Président, **Monsieur Stéphane BENHARROUS**, né le 9 octobre 1971 à Paris 10^{ème} arrondissement, de nationalité française, demeurant 127-129 rue Manin, 75019 Paris, a pris fin à l'issue de la réunion de la collectivité des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013,

donne quitus au Président pour sa gestion ;

renouvelle le mandat du Président pour une durée indéterminée ;

décide que le renouvellement du mandat du Président prendra effet rétroactivement au 26 juin 2014.

Monsieur Stéphane BENHARROUS déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées, déclare n'être soumis à aucune incompatibilité et remercie les actionnaires présents de la confiance qu'il lui porte.

L'Assemblée Générale,

décidera de la rémunération à allouer à Monsieur Stéphane BENHARROUS lors de la prochaine assemblée, pour l'exercice de ces fonctions, et que ce dernier aura droit au remboursement des frais exposés au nom et pour le compte de la Société dans le cadre de l'exercice de ses fonctions sur présentation de justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

- Deuxième résolution -

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt, publicité ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Stéphane BENHARROUS
Actionnaire

Monsieur Alain BOTBOL
Actionnaire